QUOTIDIEN - 25 CENTIMES

--LA PLUS FORTE-- VENTE DE LA RÉGION
LILLE, 106, Rue de Paris
PARIS, 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

L'Egalité de Roubaix-Tourcoing

LUNDI 4 MARS 1935

BUREAUX : ROUBAIX Téléph. 351-17 — 46, rue de la Gare, 46
TOURCOING Téléph. 9-85 — 3, rue Frédéric Lebrun

DIRECTRICE : Mme Eug. GUILLAUME.

LE BANDIT CORSE SPADA va répondre de ses crimes

SIMULANT LA FOLIE, IL SERA JUGÉ DÈS CE JOUR PAR LA COUR D'ASSISES DE BASTIA

La Cour d'Assises de la Corse qui a déjà sevi avec une si implacable rigueur contre le jeune bandit **Torre**, condamné à la peine capitale et exécuté, va avoir à juger dès aujourd'hui lundi et les jours qui suivront, l'homme qui, pendant onze ans, symbolisa dans l'île et à travers le monde, le banditisme corse, féroce et odieux.

André **Spada** va répondre de ses crimes.

L'origine d'une carrière de bandit

André **Spada** est né à Ajaccio, le 13 Février 1897, d'un père sarde et d'une mère originaire d'un petit village de Lopgna, Anne-Marie Berti.

Incorporé avec la classe 17, il servit en Syrie dans l'artillerie. De ce fait, il avait acquis la nationalité française et à sa libération, il postulait pour un emploi dans les douanes, quand sa destinée lui fit commettre son premier crime.

SPADA, le dernier « Roi du Maquis Corse » alors en liberté et qui va rendre compte de ses crimes.

Arrêté, le fameux bandit va nu-tête et pieds nus portant sur la poitrine un crucifix de bois.

Le 8 Octobre 1922, une rixe éclate à la fête patronale de Sari d'Orcino. Un coup de feu part sans atteindre personne. Il est attribué à tort à un nommé **Stéfanini** qui prend la fuite.

Les gendarmes retrouvent ce jeune homme dans un cabaret, en compagnie de deux camarades : **Rutili** et André **Spada**.

Les gendarmes passent les menottes à **Stéfanini** et l'entraînent. Le garçon blesse par les menottes trop serrées s'écrie : « Andre ! au secours !

Sans réfléchir, **Spada** sort son revolver et tire. Le gendarme **Cailiaux** est tué : son collègue **Parent** est grièvement blessé. Et le maquis compte deux bandits de plus : **Spada** et **Rutili**.

Il tue pour rester libre !

Ils restent dans la région de Lopigna où ils ont des parents, mais aussi des ennemis

A tort ou à raison, ils croient que le charretier Antoine **Marchi** veut les livrer.

La loi du maquis est impitoyable. Pour durer, un bandit doit se faire respecter.

Le 1er Janvier 1923, les deux bandits vont demander des comptes au charretier sur son attitude.

La rencontre a lieu dans un cabaret plein de consommateurs. Une fusillade crépite. Pascal **Rutili**, frère du bandit, **Torre**, le garde champêtre Paul **Leca** sont blessés. Dans la nuit, les fenêtres de la maison d'un parent de **Marchi** sont criblées de balles.

Les bandits disparaissent à nouveau dans le maquis.

La tragédie de Finosello

Un an plus tard, le 3 Janvier 1924, **Spada** et **Rutili** se trouvent à Finosello, à quatre kilomètres d'Ajaccio chez un nommé Antoine **Maslo**. Dans la nuit, vingt-six policiers donnent l'assaut à leur retraite. Mais **Spada** qui s'était levé pour satisfaire un besoin naturel, a éventé l'attaque et a pu fuir.

Rutili est capturé, mais tout d'abord, il a tué son hôte, Antoine **Muslo** et blesse la mère de celui-ci. L'inspecteur **Papini** est également tué. L'inspecteur **Suzzoni** et le gendarme **Canalo** sont blessés. **Spada** rentre seul dans le maquis, écrit au Procureur de la République pour s'accuser des crimes mis à la charge de **Rutili** qui n'en est pas moins jugé et condamné à mort. Mais ce doute jeté par **Spada** lui vaut de voir sa peine commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

Amant bafoué

Resté seul, **Spada** se lie avec la famille **Cavigliell**, le fils François le suit. La fille Mimi devient sa maîtresse. Mais lassée de ses mauvais traitements, Mimi part à l'autre bout de l'île, avec un jeune exportateur de cédrats.

Spada poursuit les amants et un soir, le 9 novembre 1925, croit les surprendre dans leur maison à Poggio di Mezzara. Il n'y a là que M. **Giocondi**, père du jeune homme et une jeune fille occupée à dresser la table. Sans pitié, il les immole à sa vengeance.

Après cet exploit, il revient dans sa région et séduit Antoinette **Leca**, la maîtresse du bandit **Romanetti**, exécuté par un paysan inconnu. Il s'installe à la place de celui-ci à la Punta della Morte, point stratégique au-dessus de Coicatoggio qui domine toute la Cinarca. Pour châtier encore la volage Mimi, il blesse son frère François et tue un autre de ses frères, dans un bar, à Ajaccio. La guerre est déclarée entre **Spada** et François **Cavigliell** devenu bandit redoutable à son tour. Le jour de Pâques, **Spada** exécute son ancien guide Ange **Paoli** passé dans le camp de **Cavigliell**.

L'affaire de l'auto postale de Lopigna

Spada rançonne industriels et paysans. Il veut même rançonner l'Etat et réclame pour sa maîtresse l'adjudication du service postal Lopigna-Ajaccio, mais François **Serba**, maire de Lopigna, devient le nouveau concessionnaire. **Spada** lui interdit d'assurer le service. L'autre ne tient aucun compte de cette interdiction.

Le 18 Mai 1930, à trois kilomètres de Lopigna, l'auto tombe dans une embuscade tendue par **Spada**, son frère Sébastien et trois autres individus.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LE PALAIS DE JUSTICE DE BASTIA OU SE DEROULERA LE PROCES.

notre nouveau feuilleton
LA FEMME DE L'AUTRE
est en deuxième page

L'INSURRECTION GRECQUE

La Crète serait tombée aux mains des révoltés

M. VENIZELOS A ADHÉRÉ OFFICIELLEMENT AU MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE

Le Gouvernement d'Athènes est décidé à lutter sans merci jusqu'au bout

LE PORT DU PIRÉE, UN DES THEATRES DE LA LUTTE.

Les nouvelles de Grèce sont rares et confuses. Toutefois, il apparaît que si le gouvernement d'Athènes, résolu, d'ailleurs, à lutter sans merci, est encore maître de la situation en Grèce même, il n'en est pas de même en Crète, qui serait tombée aux mains des insurgés, avec lesquels M. Venizelos a déclaré faire cause commune.

On croit que la journée d'aujourd'hui sera décisive. En attendant, le gouvernement a mobilisé deux classes de réservistes et maintenu la loi martiale dans tout le pays.

Pour permettre à nos lecteurs de se rendre compte de la marche des événements, nous publions ci-dessous les dépêches qui nous sont parvenues hier, en commençant par celle qui expose le processus du mouvement révolutionnaire.

LA PRISE DE L'ARSENAL DE SALAMINE

Athènes, 3. — Vendredi, à 18 heures les marins du poste de garde de l'arsenal de Salamine virent surgir des terrains vagues voisins, des groupes sombres qui, peu à peu, s'approchèrent. Trop peu nombreux, les factionnaires tentèrent vainement de résister à l'agression. Les ombres s'étaient rejointes en un groupe dense qui, soudain, prit le pas de course, bousculà les gardiens, les désarma, les réduisit à l'impuissance en un tournemain.

Les navires de guerre aux mains des insurgés

L'alarme n'avait pas été donnée, que les insurgés se présentaient à la coupée des navires à quai, tous officiers réformés de la marine et conduits par l'amiral Demestichas, ils allaient trouver à bord, sinon des complicités avouées, du moins une soumission bienveillante. Presque sans coup férir, ils prirent ainsi possession des croiseurs « Georges », « Averoff », « Helli », des torpilleurs de haute mer « Léon » et « Niki » et jusqu'au vieux « Psara », qui s'était couvert de gloire pendant la guerre de 1912, devant les Dardanelles.

Du poste téléphonique voisin, les témoins de la scène avaient pu cependant alerter le ministère, la préfecture maritime et les autorités militaires, mais déjà les amarres étaient larguées, les ancres relevées. Les mutins prenaient la mer.

Parti hier soir, les navires déserteurs de la flotte hellène, à l'aube, se trouvaient au large. Entre-temps, le gouvernement s'était réuni en conseil extraordinaire pour prendre les mesures que commandait la situation, d'abord envoyer à la poursuite des fuyards les avions de bombardement. D'autre part, comme on supposait que l' « Averoff », l' « Helli », le « Léon », le « Niki » et le « Psara » feraient route vers la Crète pour se mettre à la disposition de M. Venizelos, qui réside toujours dans son île natale, ordre fut donné aux batteries de défense côtière de les recevoir à coups de canon. Mais l'amiral Demestichas avait d'autres intentions. Il avait gardé sa petite flotte à portée de la capitale hellénique.

Aussi, quand les premiers avions partis de Tatoï apparurent au-dessus d'eux, ce matin, vers 6 heures, et leur signalèrent de se rendre, les matelots mutinés ouvrirent le feu les premiers.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

DIMANCHE GRAS

Il n'est plus qu'un souvenir

Il y eut hier bien peu de masques dans notre région et la journée se déroula très paisible un peu partout

Le célèbre tambour-major « CO PINARD » qui conduit, chaque année, la joyeuse « Bande des Pêcheurs » de DUNKERQUE.

Il fut un temps où sa Majesté Carnaval assemblait ses fidèles en masses compactes, joyeuses et délirantes, en trois journées mémorables auxquelles participait la foule en liesse.

En ces temps heureux, le Dimanche gras, le Mardi gras et la Mi-Carême allaient de pair, tous trois Rabelaisiens, hauts en couleur, bien portants en fait de tapage et de bonne humeur.

Ces temps-là sont révolus. Et l'on peut dire que le Dimanche gras à Lille et dans presque toute notre région, n'est plus qu'un souvenir. Comme on dit vulgairement, « il a lâché la rampe », laissant le champ libre au Mardi gras et à la Mi-Carême.

A LILLE

Hier, à Lille, on compta très peu de masques et guère plus d'animation qu'un dimanche ordinaire.

Versons un pleur sur cette quasi disparition, et formulons le vœu que sa Majesté Carnaval puisse de nouveau rassembler ses fidèles plus nombreux que jamais en des temps meilleurs que ceux que nous impose notre fâcheuse destinée.

Fort heureusement le Mardi gras et la Mi-Carême « tiennent » encore. Ils donnent rendez-vous pour bientôt aux joyeux « carnavaleux » lillois, pour le plus grand bien du commerce local.

(LIRE LA SUITE EN TROISIEME PAGE)

IMPORTANTES ASSEMBLÉES

Syndicat des Pêcheurs à la Ligne et Riverains du Nord, à Lille

UNE SÉANCE HOULEUSE, AUX AMBASSADEURS

Les pêcheurs à la ligne ont une réputation, très justifiée d'ailleurs, de gens pacifiques pratiquant un exercice de plein air tout à fait reposant et aimant s'obliger. Mais quand il s'agit de questions générales concernant leur action syndicale : lutte contre la pollution des eaux, rempoissonnement, lutte contre le braconnage, ils deviennent aisément susceptibles et c'est un fait que les assemblées générales annuelles et les congrès accusent souvent des divergences marquées, parfois même un esprit combatif comme c'était le cas à la réunion d'hier.

Le Bureau de l'Assemblée générale. On voit au centre, M. CHASTELAIN, Président, ayant à sa gauche, M. CAMMAERT, Secrétaire Général donnant lecture du procès-verbal de la dernière assemblée et M. MONTUELLE, Vice-Président.

Avant de pénétrer dans la salle des Ambassadeurs, où un peu plus de deux mille pêcheurs étaient réunis dès 14 h., dans une atmosphère déjà enfumée et visiblement nerveuse, on était assailli par des distributeurs de tracts, papillons, bulletins de vote. Est-ce qu'il y aurait une ambiance dans cette salle où se tiennent assez fréquemment des réunions politiques ?

Au bas de l'estrade, c'est l'aspect traditionnel de la tombola qu'on tirera tout à l'heure, à l'heure du répit, avec son amoncellement soigneusement étiquete d'objets les plus variés : une bicyclette, de la vaisselle, une énorme potiche, une tête de veau, un fourneau à gaz et la gamme de tous articles de pêche.

On est très vite au courant des difficultés qui vont s'offrir dès l'ouverture.

Un comité de défense des pêcheurs qui vient de se constituer entend protester énergiquement contre des exclusions de syndiqués et oppose une liste de trente membres à celle qui est présentée par le Conseil d'administration. Il faut que les radiés soient entendus et, comme le président se fera assez longtemps tirer l'oreille, on peut résumer la physionomie de cette assemblée en un invraisemblable chahut qui se prolongea jusqu'à dix-huit heures.

Par un vote à mains levées qui n'a fait qu'ajouter à la confusion, les membres de la Commission sortante ont été réélus. On verra plus loin le texte d'une protestation que nous a fait tenir dans la soirée le Comité de défense.

La réunion

Elle est ouverte à 14 h. 30 par M. CHASTELAIN, président, entouré au bureau de MM. Batteur, Grundrich, Montuelle, vice-présidents ; Fruleux, secrétaire général ; Vanceunebroeck, trésorier ; Cammaert, secrétaire administratif et de quelques membres du Conseil d'administration.

Devant le micro, M. CHASTELAIN ouvre son allocution par une cordiale bienvenue aux nombreuses et importantes délégations qui sont venues de tous les points du département. Il remercie tous ceux qui l'ont aidé dans sa tâche au cours de l'année écoulée et termine par un appel à l'union dont nous tenons à reproduire le texte précis.

« C'est dans l'union des pêcheurs, et dans l'union seulement que nous pourrons arriver à défendre victorieusement nos intérêts ; c'est en pratiquant une fraternité agissante que nous obtiendrons des pouvoirs publics la reconnaissance de nos droits et la défense efficace de nos desiderata.

» Permettez-moi en passant de vous dire combien est regrettable et néfaste à nos intérêts l'action désorganisatrice de quelques éléments troubles qui, ne pouvant faire admettre leurs procédés, n'hésitent pas, pour se venger, à mener de véritables campagnes diffamatoires contre ceux qui ont commis le crime de ne pas admettre leurs idées.

» Ces procédés sont d'autant plus déplorables qu'ils émanent toujours d'individus qui, sachant parfaitement détruire le travail des autres sont en revanche parfaitement incapables de rendre le moindre service.

» Le Syndicat, messieurs, n'est pas l'œuvre d'un seul ; il n'est la propriété de personne. S'il faut, bien entendu, un président pour le diriger, il ne faut pas en déduire qu'il ait d'autres droits que ceux de tout le monde

» Le président et votre Conseil d'administration se dévouent gratuitement, quoi qu'en disent certains diffamateurs, pour défendre de tout leur cœur les intérêts qui leur sont confiés. Ils osent prétendre qu'ils y sont parvenus et défient qui que ce soit de citer une seule société en France qui ait obtenu des résultats comparables aux nôtres. Ils défendent donc fort efficacement vos intérêts. Sachez, de votre côté, les défendre quand ils sont attaqués, le plus souvent par des gens contre qui ils ont dû sévir. »

C'est qu'en fait il y a une vive opposition dont les éléments, répartis dans toute la salle, ne cessent d'interrompre. Elle se manifeste avec véhémence par les cris de « démission, démission, vive Plateel ». Le maire d'Hazebrouck, dont nous avons récemment exposé, en toute impartialité, les difficultés qu'il a eues avec le syndicat et qui proteste énergiquement contre une radiation brutale, se trouve ainsi devenir le pivot d'une opposition sans qu'il eût fait cependant acte de candidature.

On entend, malgré le bruit persistant, quelques bribes de la lecture par M. Cammaert du procès-verbal de la dernière assemblée du 3 mars 1934, puis le rapport moral par M. Fruleux.

Quelques explications

L'assemblée continue de réclamer l'admission dans la salle de MM. Plateel, Vermesse. Sur l'air des lampions : « Plateel au micro ».

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

LE DIMANCHE SPORTIF A LILLE

Comme de coutume, les manifestations sportives ont été nombreuses dans la Capitale des Flandres. Suivant le choix, les amateurs ont pu suivre les ébats des footballers, cyclistes, boxeurs et autres manifestations. C'est ainsi, qu'hier, au stade Victor Boucquey, un match amical de football fut disputé entre l'« Ol. LILLOIS » et le club allemand « PHOENIX ». Les Olympiens triomphèrent par 4 buts contre 0. Notre cliché du haut représente un arrêt du gardien germain. Au stade du Colysée, les Raismois disposèrent des Irismen Lillois par 5 à 0, malgré une lutte ardente ainsi que le démontre l'activité de deux adversaires présentés à gauche. Enfin, au vélodrome du Croisé-Laroche, le jeune LAFOSSE (à droite) triompha dans « La Médaille ».

(Lire les comptes rendus de ces réunions ainsi que ceux des autres manifestations en rubrique « SPORTS »).

Anciens des 84e et 284e Régiments d'Infanterie, à Lille

Les Anciens des 84e et 284e R.I. se recueillant devant le Monument aux Morts de LILLE.

La fête des anciens de ces régiments a été célébrée hier, à Lille, et comme chaque année elle a connu un plein succès.

La journée commença par la réunion habituelle au café Moderne, Grand Place, présidée par M. Maurice PASQUESOONE, entouré de tout le Conseil d'administration. La parole fut donnée à M. Georges Wibaux, secrétaire, pour la lecture des procès-verbaux et du rapport moral. Le trésorier, M. Jean Dujardin, mit les membres au courant de la situation financière.

Aux élections partielles pour le renouvellement du bureau, ont été élus pour 4 ans : MM. Dumont, Wibaux, Dujardin, Delcroix.

Ensuite, le cortège, précédé des drapeaux de sociétés locales et de la Philharmonie d'Ascq, se forme. Les membres accompagnés de différentes délégations es rendirent au monument aux morts pour y déposer une gerbe et ensuite allèrent à l'église Saint-Etienne, pour assister à la messe qui était célébrée à la mémoire des anciens de ces régiments tombés sur les champs de bataille.

Un banquet servi au restaurant de la Porte de Paris, groupait de nombreux convives. A la table d'honneur se trouvaient : MM. PASQUESOONE, président ; le commandant MANCERON ; le capitaine DUCOURANT ; M. POLLET, vice-président des anciens d'Orient.

Le président prit la parole au cours de ce banquet pour remercier les anciens de leur esprit de camaraderie et félicita le commandant Manceron, ancien officier au 84e, pour sa récente proposition au grade de lieutenant-colonel.

Une tombola fut tirée à l'issue du banquet.

(Lire la suite des assemblées en deuxième page)